

## FICHE A COMPLETER EN VUE DE LA NOMINATION D'UN AGENT EN QUALITE DE STAGIAIRE EN CATEGORIE A

COMMUNE OU ETABLISSEMENT :
NOM MARITAL : NOM DE JEUNE FILLE :
Prénom:
Trainesse
Date et lieu de naissance :/ à ()
Numéro de sécurité sociale : _/////
Service militaire : du// au//
NT
Nommé(e) au grade de :  Date de nomination ://
Durée hebdomadaire du poste :heures (cf délibération)
Poste créé par délibération du//
Numéro de la déclaration de vacance de poste effectuée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère dans un délai suffisant avant nomination : n°
Nouvelle bonification indiciaire (N.B.I.) : □ oui □ non Nombre de points attribués :
Fonctions ouvrant droit à la NBI:
(en vertu du décret n° 2006-779 du 3 juillet 2006, portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire a certains personnels de la fonction publique territoriale, annexe 1)
Indices antérieurs détenus pour les agents non-titulaires (joindre dernier contrat): IB/ IM

## Services effectués pouvant être pris en compte pour un calcul d'ancienneté :

## • Services effectués en qualité d'agent public non titulaire :

(ne pas transmettre les justificatifs)

EMPLOYEUR	<b>PERIODE</b> (du)	DUREE (ansmoisjours)	DUREE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE (en heures)	Grade et Catégorie (A, B ou C)

2	Services effectués en qualité d'agent de droit privé d'une administration :				
exemple: CEC, CES, emploi jeune, contrat d'apprentissageauprès d'une administration. (ne pas transmettre les justificatifs)					
EMPL	OYEUR	<b>PERIODE</b> (du)	DUREE (ansmoisjours)	DUREE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE (en heures)	INTITULE PROFESSION ET CODE NOMENCLATURE *

EMPLOYEUR	<b>PERIODE</b> (duau)	DUREE (ansmoisjours)	DUREE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE (en heures)	INTITULE PROFESSION ET CODE NOMENCLATURE *

Salarié dans le secteur privé, ou associatif :

EMPLOYEUR	<b>PERIODE</b> (du)	DUREE (ansmoisjours)	DUREE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE (en heures)	INTITULE PROFESSION ET CODE NOMENCLATURE *

Services effectués dans le privé : Ne mentionner que les professions pouvant être prises en compte : Pour nomination Attachés : selon l'arrêté du 10.08.2007. Pour nomination Ingénieurs : selon arrêté du 22.08.2008. Pour nomination Conservateurs du patrimoine et des bibliothèques : selon arrêté du 05.03.2009.

Les justificatifs ne doivent pas être transmis au Centre de Gestion mais conservés par la collectivité.

Etat certifié ex	act et complet,
Fait à	le
<i>Le Maire</i> ou <i>L</i>	Président
Nom, cachet et	signature

**Rappel**: Obligations pour une nomination:

- Délibération créant le poste
- Déclaration de vacance de poste
  Attestation de réussite (inscription sur liste d'aptitude)